

N° 95

# SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1982

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1983, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES  
(Deuxième partie de la loi de finances.)**

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

*Rapporteur général.*

ANNEXE N° 35

IMPRIMERIE NATIONALE

*Rapporteur spécial : M. Pierre GAMBOA.*

---

(1) *Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, vice-présidents ; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; René Ballayer, Charles Beaupetit, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, René Chazelle, Pierre Croze, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Franco, Pierre Gamboa, Henri Gœtschy, Robert Guillaume, Marc Jacquet, Tony Larue, Georges Lombard, Michel Manet, Josy Moynet, René Monory, Jean-François Pintat, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1083 et annexes, 1165 (annexe n° 46), et in-8° 280.

Sénat : 94 (1982-1983)

## SOMMAIRE

	Pages
<b>I. Principales observations de la Commission</b> .....	3
<b>II. Examen en commission</b> .....	5
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
<b>I.- L'analyse du projet de budget de l'Imprimerie Nationale</b> .....	9
<i>A - Le compte d'exploitation</i> .....	9
<i>B - Les recettes</i> .....	11
<i>C - Les dépenses</i> .....	12
1° - Les dépenses d'exploitation .....	12
2° - les dépenses d'investissements .....	17
<b>II.- L'Imprimerie Nationale face à de sérieuses incertitudes</b> .....	21
<i>A - Un plan de charge relativement stable</i> .....	21
<i>B - Ses effets sur la politique de l'emploi et sur les investissements</i> .....	25
<i>C - Un élargissement de la vocation de l'Etablissement</i> .....	29

## **I - PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION**

L'analyse globale des crédits dévolus à l'Imprimerie Nationale pour 1983 appelle essentiellement deux séries d'observations :

**1°) Il s'agit d'un budget de reconduction , compte tenu d'un plan de charge relativement stable. Il ménage les possibilités de modernisation et de reconversion sur le plan interne et il prend en compte le maintien nécessaire d'un équilibre satisfaisant avec l'ensemble de la profession.**

**2°) Toutefois ce projet de budget ne dissipe, dans l'immédiat, aucune des inquiétudes touchant à l'avenir de cet établissement qui sont liées aux évolutions technologiques d'une façon générale, et au sort de l'annuaire téléphonique en particulier.**

De sérieuses incertitudes demeurent donc sur la pérennité de l'emploi d'une partie du personnel, comme l'illustre la diminution régulière des effectifs de l'usine de Paris.

Cependant, ainsi que le voeu en avait été formulé par votre Commission des Finances, des actions sont actuellement entreprises pour explorer les voies possibles d'un développement, aussi bien sur le plan des activités culturelles internes, qu'à travers la recherche de débouchés extérieurs.

Il est permis d'espérer que ces efforts pourront sans trop tarder déboucher sur de nouvelles et intéressantes perspectives pour l'Imprimerie Nationale.

## II - EXAMEN EN COMMISSION

Au cours de sa séance tenue le 20 octobre 1982, la Commission des Finances a examiné, sur le rapport de M. Pierre GAMBOA, Rapporteur spécial, le projet de budget annexe pour 1983 de l'Imprimerie Nationale.

Le Rapporteur spécial, après avoir souligné que l'établissement public ne percevait aucune subvention de l'Etat, ce qui permettait d'apprécier la valeur de sa gestion, a d'abord insisté sur le processus de transfert technologique engagé au niveau de l'annuaire téléphonique, dont les conséquences sur le développement de l'Imprimerie Nationale seront inéluctables et importantes.

Il a également mis en évidence les risques entraînés par la politique de l'emploi de l'Imprimerie Nationale : alors que la moyenne d'âge du personnel se situe au-dessus de quarante ans et que les départs à la retraite ne sont que très partiellement compensés par de nouveaux recrutements, c'est à terme la transmission du savoir-faire qui se trouverait mise en cause.

Puis M. GAMBOA a présenté les grandes masses de ce budget, qui atteindra 1.442,1 millions de francs, soit une progression de 12,7 %, et se soldera par un faible excédent d'exploitation, reflet de la stabilisation du plan de charge de l'établissement.

Devant l'ampleur des problèmes qui se poseront dans les prochaines années du fait de l'introduction de l'informatique dans les administrations et de la généralisation de l'annuaire électronique, le Rapporteur spécial a rappelé la nécessité d'imaginer des solutions nouvelles selon les axes qu'il avait déjà indiqués l'an passé.

Il s'est félicité que des actions soient actuellement entreprises dans ce sens et qui portent à la fois sur une concertation avec le Ministère de la Culture pour favoriser une collaboration dans le cadre du développement de la culture populaire, sur l'exploration du secteur du livre scolaire, sur la coopération avec les pays de langue orientale.

En conclusion, le Rapporteur spécial a considéré que le projet de budget pour 1983, s'il n'apporte pas de réponse immédiate aux questions que pose l'avenir de l'Imprimerie Nationale et qui doivent être, dès maintenant évoquées, s'inscrit dans une stabilité plutôt positive.

A l'issue de cet exposé, M. Maurice BLIN, Rapporteur général, a demandé des précisions concernant le nombre de salariés employés par l'usine de Paris.

Puis la Commission a fait siennes les conclusions de son Rapporteur spécial et décidé de proposer au Sénat l'adoption des crédits du budget annexe de l'Imprimerie Nationale.

## INTRODUCTION

MESDAMES, MESSIEURS,

Née de la décision prise en 1538 par François Ier d'accorder pour la première fois à Robert Estienne le titre et les privilèges d'imprimeur du Roi, cette maison devint, en 1640, par la volonté de Louis XIII et à l'instigation de Richelieu, manufacture Royale d'Imprimerie.

Dénommée successivement royale, impériale ou nationale, selon les vicissitudes de l'Histoire, elle reçoit l'appellation définitive d'« Imprimerie Nationale », le 4 septembre 1870 ; dépendant du Ministère de la Justice sous la Convention, l'établissement a été rattaché depuis le 1er octobre 1910 au Ministère des Finances (aujourd'hui Ministère du Budget).

L'Imprimerie Nationale est un service public d'Etat, à caractère administratif et commercial qui, régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61-1138 du 4 décembre 1961, exerce une triple mission :

*a) Une mission d'imprimeur.*

Le décret du 4 décembre 1961 lui confère le privilège des impressions nécessaires au fonctionnement des administrations et des établissements publics à caractère administratif. Sa production est donc très di-

versifiée. Elle est responsable des imprimés administratifs classiques, des annuaires téléphoniques des P.T.T, des brevets d'invention et des impressions précédemment exécutées par l'Atelier général du Timbre (cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises).

Elle exerce également une action spécifique dans le domaine artistique et culturel : impressions d'ouvrages d'art et de nature scientifique, travaux exigeant l'emploi de caractères détenus de façon exclusive, effectués pour le compte d'éditeurs privés.

Enfin, l'Imprimerie Nationale collabore à l'édition et à la diffusion de travaux réalisés par certains services publics : Inventaire général des richesses artistiques de la France, séries d'ouvrages historiques, etc.

*b) Une mission de coopération avec l'industrie graphique.*

Pour assurer l'exécution de toutes les commandes administratives que lui vaut son privilège, l'Imprimerie nationale fait aussi appel à la sous-traitance auprès d'environ 400 entreprises du secteur privé pour réaliser, sous sa responsabilité technique, les programmes d'impression.

*c) Une mission de conservation des arts graphiques.*

Elle gère le Cabinet des Poinçons constitué par l'ensemble des collections de types d'imprimerie créés par les artistes graveurs au cours des siècles (300.000 types environ). L'entretien de ces collections est assuré dans un de ses ateliers de gravure.

Notons enfin que sa bibliothèque réunit la presque totalité des ouvrages sortis de ses presses depuis l'origine, soit plusieurs milliers de volumes.

L'Imprimerie Nationale est dotée de l'autonomie financière, mais ses activités donnent lieu à l'établissement d'un budget annexe, obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses et inséré, annuellement, dans la loi de finances.

## **I - L'ANALYSE DU PROJET DE BUDGET DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.**

Le projet de budget annexe pour 1983 de l'Imprimerie Nationale, qui s'établit en équilibre à 1.442,1 millions de francs contre 1.279,5 millions en 1982, soit une progression de 12,7 %, traduit l'évolution prévisible des recettes et des dépenses telles qu'elles apparaissent dans le compte d'exploitation de l'Etablissement.

### **A - I.E COMPTE D'EXPLOITATION.**

Le tableau ci-après fait apparaître l'existence d'un excédent d'exploitation, cependant très inférieur à celui des années précédentes :

- 1980 .....	15.993.122 F ;
- 1981 .....	996.474 F ;
- 1982 .....	894.528 F ;
- 1983 .....	122.483 F.

Cet excédent résulte d'une progression des recettes supérieure à celle des dépenses ; il est affecté à la section des opérations en capital, regroupant les investissements et le fonds de roulement.



**COMPTE D'EXPLOITATION**  
1<sup>re</sup> section - Exploitation

(en millions de francs)

Dépenses	1982	1983	Variation en %	Recettes	1982	1983	Variation en %
Achats	814,86	923,25	+ 13,3	Impressions	1.255,90	1.418	+ 12,9
Frais de personnel	375,15	409,35	+ 9,1	Ventes du service d'édition des publications offi- cielles	16,50	17	+ 3
Impôts et taxes	11,88	16,08	+ 35,3	Vente de déchets	4,40	4,40	-
Travaux, fournitures et services extérieurs	35,94	40,17	+ 11,8	Produits accessoires	0,10	0,10	-
Transports et déplacements	21,01	28,62	+ 36,2	Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères	2,60	2,60	-
Frais divers de gestion	1,88	2,65	+ 41,1				
Amortissements et provisions	17,89	21,86	+ 22,1				
<u>Excédent d'exploitation affecté aux opérations en capital</u>	<u>0,89</u>	<u>0,12</u>	<u>- 86,5</u>				
Totaux .....	<u>1.279,50</u>	<u>1.442,10</u>	<u>+ 12,7</u>	Totaux .....	<u>1.279,50</u>	<u>1.442,10</u>	<u>+ 12,7</u>
2 <sup>ème</sup> section - Opérations en capital							
Dépenses en capital	18	19	+ 5,5	Amortissements	17,89	21,86	+ 22,1
Fonds de roulement	0,78	2,98	+ 277,5	<u>Excédent d'exploitation affecté aux opérations en capital</u>	<u>0,89</u>	<u>0,12</u>	<u>- 86,5</u>
Totaux .....	<u>18,78</u>	<u>21,98</u>	<u>+ 17</u>	Totaux .....	<u>18,78</u>	<u>21,98</u>	<u>+ 17</u>

**B - LES RECETTES**

Le total des recettes d'exploitation prévues pour 1983 s'élève à 1.442,1 millions de francs (+ 12,7 %).

Les prévisions de recettes du budget annexe pour 1983 ont été établies en retenant une hypothèse de hausse moyenne des prix de l'ordre de 8 % d'une part et, d'autre part, d'un volume de commandes stable recouvrant une légère baisse s'agissant de l'annuaire du téléphone.

Le tableau ci-après récapitule chacune de ces recettes, compare leur produit d'une année sur l'autre et fait apparaître le poids de chacune d'elles par rapport à l'ensemble.

**Recettes d'exploitation de l'Imprimerie Nationale  
1982-1983**

(en millions de francs)

Nature des recettes d'exploitation	1982		1983		Variation
	Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble	1982/1983 en %
Impressions exécutées pour le compte des ministères et adminis- trations publiques .....	1.253,90	98	1.416	98,2	+ 12,9
Impressions exécutées pour le compte des particuliers .....	2	0,2	2	0,13	-
Ventes du services d'Edition et de vente des publications offi- cielles.....	16,5	1,3	17	1,17	+ 3
Vente de déchets .....	4,4	0,3	4,4	0,3	-
Produits accessoires .....	0,1	0,01	0,1	0,01	-
Prélèvements sur les ventes effec- tuées pour le compte des minis- tères .....	2,6	0,2	2,6	0,2	-
<b>Totaux .....</b>	<b>1.279,5</b>	<b>100</b>	<b>1.442,1</b>	<b>100</b>	<b>+ 12,7</b>

Pour une part très largement prépondérante (plus de 98 %), les recettes proviennent des impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.

Le tableau suivant fait apparaître le produit des principales productions de l'Imprimerie Nationale réalisées en 1980 et 1981, alors que dans le même temps le total des commandes passait de 11.457 à 12.169.

(en millions de francs)

Productions	1980	1981
Documents budgétaires	19	19,3
Périodiques	83,4	91,3
Travaux de texte	78,1	82,2
Formulaires	106,3	137,8
Liasses	47,2	54,7
Continu	83,6	100,3
Fiduciaire	24,9	31,8
Brevets industriels	13,9	6,7
Concours	6,6	7,5
Annuaire téléphoniques (annuaires + telex)	379,9	408,4

Les prévisions pour 1983 ont été établies sur la base d'une légère baisse du volume de l'annuaire téléphonique et d'une stabilité de la demande au titre des autres travaux.

### C - LES DÉPENSES

Nous examinerons successivement les prévisions pour 1983 relatives d'une part aux dépenses d'exploitation, d'autre part aux opérations en capital.

#### 1°) Les dépenses d'exploitation.

Les seules dépenses d'exploitation - non compris les amortissements et provisions - atteindront, en 1983, 1.420,1 millions de francs contre 1.260,7 millions en 1982, soit une progression de 12,6 %.

L'évolution des principaux postes du compte d'exploitation et la part que représente chacun d'eux dans l'ensemble figurent dans le tableau ci-dessous :

Montants (en millions de francs)

Années	Compte d'exploitation	Achat de matières premières et sous-traitance		Frais de personnel		Travaux, fournitures et services extérieurs	
		Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble	Montant	% de l'ensemble
1979	869	529,2	61	252,2	29	24,3	2,8
1980	953	588,9	62	280,9	29,5	28,6	3
1981	1.052,6	658,9	62,6	318,4	30,2	29,9	2,8
1982	1.279,5	814,9	63,7	375,2	29,5	35,9	2,8
1983	1.442,1	923,2	64	409,3	28,4	40,2	2,8

**a) Les dépenses de personnel.**

Elles passeront de 375,2 millions de francs en 1982 à 409,3 millions de francs en 1983 (+ 9,1 %) ; la différence de 34,1 millions de francs se répartit entre :

– **les mesures acquises**, d'un montant de 22,7 millions de francs couvrant :

- l'incidence en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques prévues en 1982 (rémunérations, indemnités, cotisations, prestations obligatoires) à hauteur de 3 millions ;

- l'ajustement des crédits de charges et cotisations de sécurité sociale, pour financer notamment, d'une part la contribution de l'Etablissement aux dépenses du Fonds spécial de la retraite des ouvriers de l'Etat (8,1 millions) et, d'autre part, l'apurement des créances entre l'Imprimerie Nationale et la Caisse nationale d'allocations familiales (1,8 million) ;

- l'application de divers textes d'ordre indemnitaire ou social (8,4 millions) ;

– **les mesures nouvelles**, d'un montant de 11,5 millions de francs correspondant essentiellement :

- à l'inscription d'une provision pour financer les mesures de revalorisation des traitements et des salaires prévues en 1983 (13,3 millions) ;

- au renforcement du personnel administratif et de l'encadrement de l'usine de Douai (0,5 million) ;

- à la réduction des crédits de rémunération du personnel ouvrier pour tenir compte des départs à la retraite de l'Etablissement de Paris – 38 ouvriers – et à la résorption de personnels techniques en surnombre – 3 emplois – (– 4 millions) ;

- à la prise en charge par le budget annexe des indemnités versées aux personnels administratifs et aux ingénieurs de l'Imprimerie Nationale, imputées précédemment sur le budget du ministère de l'économie et des finances (1,6 million).

**En ce qui concerne les rémunérations, leur évolution diffère selon la catégorie de personnel dont il s'agit.**

**Les traitements des fonctionnaires** sont régis par les règles de rémunération de la Fonction publique. La valeur du traitement annuel correspondant à l'indice 100 a augmenté de 11,79% en 1981 et de 6,06% au 1er juillet 1982 par rapport à la fin de l'année précédente. Pour ce qui concerne l'année 1981, le pourcentage de hausse comprend l'intégration d'un point de l'indemnité de résidence, ce qui ramène la progression à 10,73%.

**Les salaires des personnels ouvriers** sont fixés par référence aux accords régionaux conclus entre les Fédérations patronales et ouvrières de l'Imprimerie de la région parisienne ainsi qu'entre le Comité intersyndical du livre parisien et le Syndicat de la presse parisienne.

Pour les salaires de la région parisienne, la « valeur des 100 points » qui constitue le salaire de base de l'ouvrier typographe et la « valeur du service » qui représente le salaire journalier de base de l'ouvrier linotypiste ont été respectivement majorées de 16,51% au 1er août 1982 et de 22,11% au 1er juillet 1982 par rapport au 1er janvier 1981.

Pour les salaires de la région Nord, l'augmentation de la valeur du point « 100 Métropole Nord » au 1er avril 1982 par rapport au 1er janvier 1981 ressort à 16,51%.

**En ce qui concerne les effectifs, le projet de budget pour 1983 prévoit :**

- la mise à la disposition de l'Imprimerie Nationale de 2 emplois d'attaché d'administration centrale pour la mise en oeuvre du schéma informatique,
- le renforcement de l'encadrement de l'usine de Douai (2 emplois),
- la réduction des crédits de rémunération du personnel ouvrier pour tenir compte des départs à la retraite de 38 ouvriers de l'Etablissement de Paris.

**Au total, l'effectif budgétaire de l'Imprimerie Nationale ressort à 2.991 emplois pour 1983 contre 3.025 en 1982.**

*b) Les achats de matières premières.*

L'ensemble du poste « achats », qui recouvre à la fois les achats et les dépenses de sous-traitance, devrait progresser en 1983 de 13,3%, passant de 814,9 millions à 923,3 millions de francs.

Le montant des crédits afférents aux seuls achats de matières premières (56,7% du total en 1983 contre 50% en 1982 et 55% en 1981), s'élèvera de 408,5 millions à 523,3 millions de francs, soit une augmentation de 28,1% imputable à l'évolution du volume des achats de papier et des prix pratiqués.

### **Le volume des achats de papiers et cartons d'impression.**

Au cours des cinq dernières années le volume des achats des papiers et cartons d'impression a augmenté par paliers : de l'ordre de 50.000 tonnes en 1978, il est passé à environ 60.000 tonnes en 1979, 1980 et 1981. En 1982, il devrait être de l'ordre de 67.000 tonnes compte tenu notamment d'une augmentation du tonnage de papier annuaire.

L'évolution est inégale selon les catégories des papiers considérés :

- le tonnage du papier acquis pour la réalisation de l'annuaire téléphonique, de l'ordre de 36.000 tonnes en 1978, est passé à 44.000 tonnes en 1979, 41.000 tonnes en 1980, 39.000 tonnes en 1981 et devrait être de l'ordre de 44.000 tonnes en 1982 ;

- l'acquisition de papiers divers (mécano, écriture, gommé, kraft, dossier, etc...), de l'ordre de 16.000 tonnes annuelles de 1978 à 1980, est passée à 18.000 tonnes en 1981 ; en 1982, les acquisitions devraient être légèrement supérieures ; .

- les tonnages de papiers autocopiants chimique, qui représentaient environ 400 tonnes en 1978, ont augmenté d'année en année pour se stabiliser à 1.200 tonnes depuis 1981 ;

- le tonnage du papier fiduciaire et des papiers de sécurité qui depuis 1978 avoisinait les 300/350 tonnes, est passé à 500 tonnes en 1981 ;

- le tonnage des papiers carton est relativement constant avec 460 tonnes en 1978, 300 tonnes en 1979, 380 tonnes en 1980, 290 tonnes en 1981.

### **Le montant des crédits destinés à ces achats.**

Depuis 1978, l'évolution des crédits consommés pour ces achats de papiers et cartons d'impression a été la suivante :

- 1978 .....	207,4 millions de francs	
- 1979 .....	272,4	»
- 1980 .....	306,4	»
- 1981 .....	353	»
- 1982 (budget voté) .....	366,9	»
- 1983 (projet de budget) .....	465,2	»

### **L'évolution des prix.**

En 1978 les prix ont augmenté annuellement d'environ 8%.

En 1979 et 1980 la hausse moyenne a été de 11%. En 1981, la hausse moyenne a été de 15 % (papier annuaire par exemple : 11,5 % le 1er mars et 26 % le 1er août par rapport aux prix de janvier).

En 1982, les appels d'offres lancés fin 1981 ont fait apparaître par rapport aux prix initiaux de la campagne précédente des hausses de 20% pour le papier annuaire et de 30% pour les autres papiers, le prix de la pâte à papier étant lié directement au cours du dollar.

Depuis le 1er janvier 1982 les prix ont varié d'environ 8%.

Cette évolution met en évidence la nécessité, dans ce secteur comme dans bien d'autres, de revitaliser l'industrie française – en l'occurrence celle de la pâte à papier – pour réduire nos importations.

#### *c) La sous-traitance.*

Les dépenses de sous-traitance représenteront 400 millions de francs en 1983 (43,3% du total du chapitre) contre 406,4 millions en 1982 (50%).

Le tableau ci-dessous fournit, pour les cinq dernières années connues, les principales caractéristiques de la sous-traitance pratiquée par l'Imprimerie Nationale.

	1977	1978	1979	1980	1981
Part des travaux sous-traités dans le chiffre d'affaires (en %)	31,8	30,2	32,3	27,7	24,5
Nombre de travaux sous-traités	5.682	5.979	6.407	5.676	6.613
Nombre des entreprises sous-traitantes .....	299	331	373	367	376
Montant des travaux sous-traités (en millions de francs) .....	209,8	237,6	292,9	269	265,6

Plusieurs constatations peuvent être faites :

- la part des travaux sous-traités par l'Imprimerie Nationale dans son chiffre d'affaires a diminué entre 1979 et 1981 ; elle devrait remonter en 1982 (l'estimation portait sur près de 32 %) avec le retour sous sa responsabilité de la confection des imprimés des impôts directs, dont l'exécution demeure confiée au secteur privé ;

- le nombre des travaux exécutés par le secteur privé reste relativement stable et leur répartition par nature ne varie pas sensiblement, encore que la sous-traitance des annuaires téléphoniques est en diminution en 1980 et 1981 ;

- le nombre des entreprises sous-traitantes comme le montant des travaux sous-traités évoluent peu jusqu'en 1981.

Enfin le choix des fournisseurs retenus pour les travaux sous-traités s'effectue conformément aux dispositions régissant les marchés et commandes des administrations de l'Etat : appel systématique à la concurrence la plus large possible, attribution des marchés ou commandes au soumissionnaire offrant le meilleur prix dans la mesure où il présente les garanties requises concernant la qualité et les délais d'exécution.

## 2°) Les dépenses d'investissements.

Les dépenses d'investissement prévues pour 1983 s'élèvent à :

- **25 millions de francs en autorisations de programme (+ 25 %)**
- **19 millions de francs en crédits de paiement (+ 5,5 %).**



Le tableau suivant fournit la décomposition de ces dépenses en capital.

(en francs)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
<b>Frais d'établissement...</b>	<b>3.600.000</b>	<b>2.100.000</b>
- <b>Grosses réparations</b>		
- Usine de Paris		
. mécanique, révision de rotatives	1.000.000	
. bâtiment	1.200.000	
- Usine de Douai		
. mécanique	800.000	
. bâtiment	600.000	
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>21.400.000</b>	<b>16.900.000</b>
- <b>Matériel, outillage</b>		
- Usine de Paris		
. photocomposition	1.295.000	
. département plomb	465.000	
. service du livre	115.000	
. préparation Offset	1.000.000	
. impression Offset	3.565.000	
. atelier de reprographie	750.000	
. atelier de finition	1.600.000	
. atelier de l'entretien	700.000	
. divers	690.000	
- Usine de Douai		
. annuaire	1.360.000	
. atelier de continu	4.665.000	
. atelier de l'entretien	400.000	
. approvisionnements	700.000	
- <b>Matériel de transport</b>		
. Usine de Paris	790.000	
. Usine de Douai	765.000	
- <b>Mobilier, matériel de bureau</b>		
. Usine de Paris	400.000	
. Usine de Douai	240.000	
- <b>Agencements, aménagements installations</b>		
. Usine de Paris	1.000.000	
. Usine de Douai	900.000	
<b>TOTAUX</b>	<b>25.000.000</b>	<b>19.000.000</b>

Le programme des investissements pour 1983 se présente de la façon suivante.

*a) Etablissement de Paris*

Après les opérations de modernisation concernant notamment la filière photocomposition-offset réalisées cette année pour accroître le potentiel de production, les investissements prévus ont essentiellement pour objet la rénovation d'installations vétustes et l'allègement des tâches présentant un caractère particulier de pénibilité.

A cet égard, il faut souligner également l'existence d'un important programme de travaux de bâtiment (5 millions de francs), absolument vital pour maintenir en bon état ou aménager un immeuble qui est en service depuis plus d'un demi-siècle et qui s'avère peu adapté aux exigences d'une exploitation industrielle moderne.

La poursuite du renforcement du secteur de photocomposition, avec une extension du parc de claviers de photocomposition programmée, est également prévue ainsi que la poursuite de l'effort de modernisation des ateliers du département Finition (renouvellement de plieuses et de massicots) et de l'atelier de concours (assembleuse).

Le reste du programme correspond à des acquisitions de matériel de transport, de petits matériels ou d'entretien du parc de machines existant..

*b) Etablissement de Douai.*

Il convient de distinguer les deux grandes unités de production de l'établissement : le secteur annuaire et le secteur continu.

**- Secteur annuaire**

Le département a été progressivement doté au cours des dernières années (1974-1980) d'un important parc de matériel lourd tant pour l'impression que pour l'assemblage des annuaires. Les moyens de production de cette unité sont donc, pour l'essentiel, récents et parfaitement adaptés aux besoins.

Les investissements prévus en 1982 et 1983 sont donc de moindre importance et ont pour but d'améliorer la productivité de l'atelier. Une

photocomposeuse classique et une machine à répéter sont en cours d'installation pour renforcer le potentiel avant tirage, et il est prévu en 1983 l'acquisition de petits matériels offset pour le tirage.

**- Secteur continu**

Ce secteur profite d'une évolution de la demande administrative en faveur de ce type de technique (imprimés informatiques notamment). L'Imprimerie Nationale a entamé en 1981 un programme tendant à renforcer le potentiel de cet atelier continu et à moderniser son secteur « Chambon ». Après l'acquisition, en 1982, d'une petite machine offset humide et des équipements complémentaires pour les rotatives en continu, l'essentiel des crédits demandés pour 1983 devrait être consacré à l'achat d'une nouvelle rotative formulaire.

## **II - L'IMPRIMERIE NATIONALE FACE A DE SERIEUSES INCERTITUDES**

L'évolution technique, qui se traduit par d'importantes modifications des procédés d'impression, par le remplacement des documents imprimés par d'autres supports de communication et par l'apparition de modes d'impression accessibles à des non-professionnels, retentit inévitablement sur l'activité actuelle et sur les perspectives d'avenir de l'Imprimerie Nationale.

Même si le rythme de cette évolution paraît plus modéré qu'on a pu le craindre un moment, ses conséquences n'en sont pas moins perceptibles au niveau de la production de l'Etablissement et de la politique de l'emploi qui s'y trouve menée.

En outre, les directives données par les pouvoirs publics pour limiter le nombre et la diffusion des publications administratives, dans le cadre d'un rigoureux programme d'économies, conjugueraient leurs effets pour réduire sans doute davantage le plan de charge de l'Imprimerie Nationale.

Le temps est donc venu de s'interroger sur le rôle futur de cet Etablissement et d'imaginer les solutions nouvelles qui empêcheront de dépérir un potentiel technique et artistique d'une particulière richesse.

### ***A - UN PLAN DE CHARGE RELATIVEMENT STABLE.***

Dans un tel contexte, l'exercice 1982 devrait être marqué par une relative stabilité du volume et de la nature des impressions commandées à l'Imprimerie Nationale.

Cette situation résulte à la fois de la croissance en valeur de la commande globale d'imprimés et de la réduction des commandes d'annuaires téléphoniques.

### 1°) La commande administrative.

Les commandes reçues par l'Imprimerie Nationale présentent, quant à leur nombre et à leur nature, une bonne stabilité : 19.912 en 1980 et 20.877 en 1981.

Au 31 juillet 1982, elles s'élevaient à 13.557 contre 13.353 pour la période correspondante de 1981.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution du nombre des commandes enregistrées au cours du 1er semestre 1982 par rapport au 1er semestre 1981.

Commandes	1 <sup>er</sup> semestre 1981	1 <sup>er</sup> semestre 1982
Budget	10	3
Continu	725	949
Divers-papeteries-reliures	89	144
Enveloppes-sacs-étiquettes	566	582
Fiduciaires	330	370
Brevets	633	539
Prêts caractères	10	11
Cahiers de formulaires	204	243
Blocs	350	362
Art-oriental	3	1
Liasses à l'unité	748	1.017
Formulaires complexes	439	438
Dépliants	64	115
Formulaires - Tête de lettre	4.536	4.794
Périodiques + loto national	1.832	1.328
Registres	163	170
Secret	-	1
Travaux de texte	699	792
Affiches	37	70
Emprunts, Bons du Trésor	17	22
Concours	1.898	1.606
<b>TOTAL .....</b>	<b>13.353</b>	<b>13.557</b>

Les grandes tendances de la commande publique font apparaître :

- un volume stable de la part des ministères de l'Economie et des Finances, de la Défense et de l'Education Nationale ;

- une décroissance des travaux effectués pour le compte des ministères de l'Industrie, des Relations extérieures, de la Culture et de l'Environnement ;

– une reprise des commandes émanant des ministères du Travail, de la Santé, des P.T.T. (hors annuaire) et de la Mer.

Si l'on considère les types de production, on observe notamment une diminution sensible des périodiques alors que les formulaires simples et la production en continu connaissent un développement soutenu.

Quant à la valeur des travaux d'imprimés, elle ressort du tableau suivant :

(en millions de francs)

Catégories de travaux	Résultats 1981	Prévisions	
		1982	1983
1°) Secteur programmé ou comportant un suivi particulier:			
- Budgets	19,3	23	25
- Gestion des imprimés de service	143,1	231	268
- Périodiques	91,3	95	100
- Brevets	16,7	17	17
- Concours	7,5	9	10
2°) Commandes au coup par coup par catégories de travaux:	395,5	425	463
<b>TOTAL .....</b>	<b>673,4</b>	<b>800</b>	<b>883</b>

## 2°) L'annuaire téléphonique

Quelques données chiffrées illustreront la place qu'occupe la fabrication de l'annuaire téléphonique dans la production de l'Imprimerie Nationale :

– L'effectif affecté peut être évalué à 350 agents en moyenne annuelle, soit environ 570.000 heures de travail.

– Le chiffre d'affaires réalisé à ce titre s'est établi à environ 408,5 millions de francs pour la campagne 1981 ; pour 1981 et 1983, la prévision ressort respectivement à 500 et 535 millions de francs.

– Les équipements exclusivement mis en oeuvre pour cet usage correspondent aux matériels les plus lourds de l'Etablissement (neuf rotatives, deux chaînes d'assemblage-brochage, deux ensembles de stockage des cahiers imprimés).

C'est dire combien l'Imprimerie Nationale dépend pour une part importante de l'évolution de cette fabrication.

*a) Le coût de la réalisation des annuaires.*

A l'exclusion des opérations de photocomposition et de mise en place matérielle des ouvrages qui sont prises en charge directement par l'Administration des P.T.T., le coût s'élevait pour la campagne 1981 à 16,26 F en moyenne par volume.

Il varie évidemment suivant le nombre de pages et le tirage de chaque annuaire. C'est ainsi qu'il ressortait à 24,65 F par volume pour « Paris-Alphabétique » et 19,15 F pour « Paris-Professions ».

La moyenne par volume était de 18,08 F pour les départements de la couronne parisienne et de 14,85 F pour les autres départements.

*b) Le volume des annuaires fabriqués.*

Il a évolué comme suit au cours des cinq dernières années.

Années	Nombre de volumes	Nombre de milliers de feuillets imprimés
1977	19.230.000	9.503.000
1978	23.583.000	10.383.000
1979	27.025.000	12.706.000
1980	26.136.000	11.894.000
1981	24.762.168	11.579.111

*c) Les prévisions de production*

L'Imprimerie Nationale n'est pas en mesure de préciser les prévisions de fabrication des annuaires téléphoniques, qui sont de la compétence de l'administration de P.T.T.

Pour la prochaine campagne, l'édition en format normal de l'annuaire par rues de Paris serait prévue à un coût de 80 francs.

Par ailleurs, l'administration des P.T.T. jugeant positive l'expérience

lancée dans le Bas-Rhin d'un annuaire de format réduit (15 cm x 20 cm), aurait l'intention de l'étendre à 25 autres départements où les abonnés sont les plus nombreux.

Or, pour qui a eu entre les mains une telle édition, à la lecture quasiment impossible même pour l'oeil le plus perçant, le sentiment d'une dégradation du service public s'impose, même si le choix restera offert aux abonnés entre les deux formats.

Quant à l'annuaire électronique, son expérimentation devrait être étendue en 1983 en Picardie, où 10.000 terminaux seraient mis à la disposition de volontaires parmi les 400.000 abonnés de la région, et dans le département de l'Essonne. Il n'est cependant pas possible, dans l'état actuel des informations, de prévoir l'incidence qu'il pourra avoir sur l'évolution de l'annuaire papier.

## ***B - SES EFFETS SUR LA POLITIQUE DE L'EMPLOI ET SUR LES INVESTISSEMENTS.***

La stabilité du plan de charge dont nous venons d'analyser l'évolution des diverses composantes n'est pas sans conséquence sur la politique menée par l'Etablissement national aussi bien au regard du personnel que des investissements.

### **1° Les problèmes d'emploi.**

Le niveau de l'activité comme les mutations technologiques se sont traduits, pour l'Imprimerie Nationale, par une diminution constante et régulière des effectifs alors que s'impose la nécessité du renouvellement des personnels comme leur adaptation permanente aux techniques employées.

#### *a) L'évolution des effectifs.*

Le tableau suivant permet d'apprécier l'évolution des effectifs réels au cours des dernières années.

Années	Fonctionnaires		Personnel ouvrier		Contractuels		Total
	Paris	Douai	Paris	Douai	Paris	Douai	
1977	404	83	1.972	529	6	4	2.998
1978	397	83	1.705	580	5	5	2.775
1979	423	88	1.667	671	5	5	2.859
1980	400	90	1.615	715	4	5	2.829
1981	401	92	1.552	730	4	5	2.784
1982	409	98	1.532	740	3	5	2.787
1983	426	100	1.528	740	3	5	2.802



Si, depuis 1981, la tendance à la diminution des effectifs globaux paraît s'être inversée, ce mouvement recouvre des réalités différentes :

- le nombre des fonctionnaires augmente, aussi bien à Paris qu'à Douai ;

- le nombre des contractuels est maintenu au même niveau ;

- tandis que se stabilise le nombre des ouvriers travaillant à l'usine de Douai, celui des ouvriers employés à Paris continue inexorablement de décroître.

Environ 45 agents de statut ouvrier ont été – ou seront – admis à faire valoir leurs droit à pension de retraite au cours de l'année 1982.

En 1983, 1 agent de statut ouvrier de l'usine de Paris atteindra la limite d'âge. Par ailleurs, un certain nombre d'ouvriers sont susceptibles de bénéficier de la cessation anticipée d'activité offerte aux ouvriers des établissements industriels de l'Etat ou de faire valoir leurs droits à pension avant d'avoir atteint la limite d'âge. Sur la base de l'expérience des années antérieures, le nombre total des départ à la retraite en 1983 sera de l'ordre de 60.

Aucun départ en retraite n'est prévu au cours de l'année prochaine parmi le personnel de l'Etablissement de Douai.

Parallèlement, il est prévu que des recrutements seront opérés :

- d'une part, pour remplacer les ouvriers bénéficiant de la cessation anticipée d'activité au titre des dispositions de l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 ;

- d'autre part, de manière ponctuelle, en fonction des postes rendus vacants, afin de préserver une activité équilibrée au sein de l'Etablissement.

Or, compte tenu de la nature des productions réalisées à l'usine de Paris et du potentiel technique et artistique qui s'y trouve, le renouvellement de son personnel ouvrier est une nécessité dont il convient d'autant plus de tenir compte qu'environ 40 % du personnel ont dépassé l'âge de 45 ans.

*b) La réduction de la durée du travail.*

La solution de certains problèmes touchant l'emploi à l'Imprimerie Nationale devrait sans doute passer par la réduction du temps de travail.

Dans un premier temps, on a d'abord assisté à la baisse du pourcentage des heures supplémentaires par rapport aux heures effectivement travaillées : depuis 1975, ces heures supplémentaires, qui représentaient 6,76 % du temps de travail à Paris et 5,12 % à Douai, a été ramené en 1981 à 4,86 % dans les deux établissements. Puis cette tendance s'est poursuivie parallèlement à la réduction de la durée hebdomadaire du travail intervenue en 1982, qui s'établit maintenant :

- pour le personnel en service normal, à 39 heures ;
- pour le personnel travaillant en deux équipes, effectuant le service de nuit, et les ouvriers monotypistes, à 36 heures 30 minutes ;
- pour les ouvriers de la presse, à 36 heures ;

Si la réduction de la durée du travail intervenue en 1982 n'a entraîné aucune répercussion sur la rémunération des agents en service à l'Imprimerie Nationale, elle n'a pas non plus provoqué d'embauches supplémentaires.

Il est vrai que, dans certains secteurs, les mutations techniques font apparaître des excédents de personnels pour lesquels se posent d'abord des problèmes de reconversion.

*a) La formation des personnels.*

La modernisation des techniques d'impression se traduit par un recours de plus en plus prononcé au procédé offset et à la photocomposition avec, corrélativement, une régression du volume des travaux traités par le procédé typographique.

Pour ne pas prendre de retard dans le domaine technique, l'établissement d'Etat suit cette évolution et développe depuis plusieurs années son équipement en matériel de photocomposition et d'impression offset.

Cette évolution des techniques de l'imprimerie exige une adaptation de l'ensemble des personnels. L'établissement d'Etat s'efforce, à travers son plan de formation, de leur permettre de passer de la filière typographique à la filière offset.

C'est ainsi que sont mises en oeuvre des actions permettant la re-conversion de compositeurs typographes au montage film et au clavier de photocomposition ou des imprimeurs typographes à l'impression offset. A cela s'ajoutent des actions, menées en permanence, de perfectionnement au sein même de la filière offset, pour le recrutement d'opérateurs parmi les clavistes.

Des actions spécifiques sont offertes aux cadres de maîtrise pour leur assurer une plus grande polyvalence et pour permettre à ceux qui ont une origine typo un perfectionnement dans les techniques offset (impression, reprographie, montage film).

Ces actions de formation ou de perfectionnement sont organisées en concertation avec les représentants du personnel, soit sous la responsabilité des cadres techniques et administratifs de l'Imprimerie Nationale, soit avec le concours d'organismes spécialisés.

Il est prévu en 1983 de reconverter une dizaine de typographes à la photocomposition pour équiper les claviers dont l'acquisition est envisagée par le présent projet de budget.

Par ailleurs, certaines actions spécifiques de formation sont prévues dans le domaine de la sécurité et de la prévention des accidents.

## 2° Les programmes d'investissements.

L'évolution des dotations en capital depuis 1977 ressort du tableau ci-après.

(en millions de francs).

Dépenses en capital	1979	1980	1981	1982	1983
Autorisations de programme	35,41	23,23	17,69	20	25
Crédits de paiement	35,36	30,73	16,44	18	19

Les incertitudes qui caractérisent la période actuelle empêchent l'Imprimerie Nationale d'élaborer un programme d'investissements à moyen ou long terme.

Il est vrai que les équipements utilisés présentement sont assez largement polyvalents et diversifiés, allant des techniques traditionnelles de l'imprimerie aux moyens de production les plus modernes.

A court terme et d'une façon générale, les projets tendent à poursuivre l'adaptation de ces matériels à la demande administrative, notamment par le renforcement des moyens de photocomposition et d'impression offset à Paris et, à Douai, par la modernisation de l'atelier « continu ».

Cependant, la question se pose de savoir quel matériel - et pour quel usage - viendra remplacer la vieille rotative qui fonctionne à Paris et qui emploie quelque quatre vingts personnes. Par ailleurs, est-il prévu d'acquérir les équipements destinés à la production des mini-annuaires, pour le cas où l'administration des P.T.T. persisterait dans sa décision d'en étendre la diffusion ?

Autant d'interrogations qui conduisent à considérer comme de plus en plus impérieuse la nécessité d'élargir le champ des activités de l'Imprimerie Nationale, de façon à assurer le relais des fabrications déclinantes.

### ***C - UN ELARGISSEMENT DE LA VOCATION DE L'ETABLISSEMENT.***

L'année dernière, votre Rapporteur, se préoccupant des voies possibles du développement de l'Imprimerie Nationale, avait indiqué un certain nombre d'axes qui lui paraissaient devoir être explorés pour ne pas laisser dépérir un instrument abritant un patrimoine d'une richesse inestimable.

Il se réjouit d'abord de constater qu'une réflexion a été largement entamée et que plusieurs actions, correspondant à la plupart des orientations citées, ont été engagées.

#### **1° L'utilisation de la collection de caractères orientaux.**

Cette collection unique au monde devrait permettre à l'Imprimerie Nationale de faire valoir ses capacités dans le domaine de la typographie orientale.

Il ne s'agit pas de mésestimer les obstacles auxquels se heurte cette activité, du fait soit de l'installation en France d'entreprises artisanales utilisant des moyens de composition traditionnels ou des méthodes automatiques en arabe, hébreu ou russe à des prix particulièrement compétitifs, soit de la demande des pays en voie de développement qui éprouvent plutôt des besoins d'assistance technique auxquels l'Imprimerie Nationale s'efforce d'ailleurs de répondre par l'envoi de missions d'expertise et d'assistance.

Mais on peut penser qu'une prospection plus intense, en particulier comme celle qui semble avoir été entreprise par la voie diplomatique, permettrait de mieux faire connaître et de valoriser cette collection.

## **2° Une contribution à la politique du livre.**

Dans la limite de ses moyens, l'Imprimerie Nationale a déjà développé une politique éditoriale fondée sur la diffusion de livres de qualité qu'elle réalise elle-même entièrement.

Plusieurs collections, dirigées par des universitaires de renom, sont maintenant proposées : lettres françaises, collection orientale, voyages et découvertes, politique étrangère, personnages.

Cette oeuvre de longue haleine allie à une réalisation technique digne de la tradition de l'Etablissement d'Etat, un intérêt culturel, scientifique et technique incontestable que justifient de telles réalisations.

Mais l'Imprimerie Nationale doit pouvoir être associée à la politique du livre, qui est de la compétence du ministère de la Culture. N'est-ce pas d'ailleurs un symbole prometteur que la visite faite récemment par le Ministre de la Culture à l'Etablissement d'Etat ?

Ainsi, le Centre National des Lettres se propose de contribuer à la réimpression d'ouvrages du domaine public devenus indisponibles. L'Imprimerie Nationale pourrait, sans compromettre l'équilibre du marché, prendre sa part d'une telle réalisation.

Par ailleurs, la Direction du Livre envisage certaines actions auxquelles pourrait aussi coopérer l'Imprimerie Nationale :

- l'impression et l'édition des catalogues du ministère de la Culture,
- l'organisation, au printemps prochain, de manifestations centrées autour du livre et de la poésie,

– la gravure de toute une série de poinçons susceptibles d'être commandés.

Sans méconnaître enfin les problèmes particuliers que pose l'édition des livres scolaires et sans porter atteinte à l'équilibre de la profession, il devrait être possible de mettre l'Imprimerie Nationale à contribution, du moins pour ceux de ces ouvrages qui sont fabriqués à l'étranger.

### **3° La sauvegarde et la promotion des métiers d'art graphique.**

L'Imprimerie Nationale apporte déjà un concours particulier à la sauvegarde et à la promotion des métiers liés aux arts graphiques.

En premier lieu, l'atelier du Livre rénové assure le maintien et la promotion de la typographie traditionnelle. Il continuera naturellement de jouer ce rôle lorsque la conversion des autres ateliers de l'Imprimerie Nationale à la photocomposition et à l'offset sera achevée.

Par ailleurs, l'Imprimerie dispose d'un conservatoire des encres et de presses de lithographie. Ces installations sont ouvertes aux artistes, artisans ou chercheurs.

Mais exploitant la richesse professionnelle de son personnel, l'Imprimerie Nationale doit devenir un réservoir de compétence pour alimenter les autres imprimeries. L'aide à la formation de relieurs et d'imprimeurs, le recyclage du personnel, sont autant de tâches à mener et là encore, la Direction du Livre pourrait inviter l'Imprimerie Nationale à organiser des stages de formation et de recyclage pour sauver les disciplines les plus précieuses.

Des groupes de travail, mis en place plus ou moins récemment et dans lesquels l'Imprimerie Nationale se trouve représentée, mènent actuellement une réflexion sur les arts graphiques et l'industrie du livre qui doit déboucher sur la remise d'un rapport en fin d'année.

### **4° L'utilisation des technologies performantes.**

L'Imprimerie Nationale, parallèlement à son rôle de « conservatoire », est en mesure d'utiliser les technologies les plus performantes grâce aux équipements dont elle est dotée.

Ces matériels permettent la mise à jour automatique, les tris et les interclassements et parmi les plus importants travaux traités par la pho-

tocomposition programmée, on peut citer le Code général des impôts ou le tarif d'usage des douanes.

Il n'est pas douteux qu'un plus grand nombre d'administrations de l'Etat pourrait avoir recours à cette technique, très adaptée par exemple à l'édition et la mise à jour des conventions collectives ou à la confection de monographies. Un recensement des besoins existant dans ce domaine devrait pouvoir être entrepris auprès des ministères concernés.

Ainsi que nous l'écrivions l'an dernier, le chemin reste étroit pour l'Imprimerie Nationale entre les exigences diverses auxquelles elle se trouve confrontée.

Cependant, il est permis d'espérer que les démarches entreprises par les pouvoirs publics et que nous relevons avec satisfaction permettront de dégager un avenir plus assuré pour cette illustre maison.

**Au cours de sa séance du 20 octobre 1982, la Commission des Finances a procédé, sur le rapport de M. Pierre GAMBOA, rapporteur spécial, à l'examen du projet de budget pour 1983 de l'Imprimerie Nationale.**

**La Commission a approuvé le rapport de M. GAMBOA et, sous le bénéfice des observations qu'il contient, vous propose dans sa majorité d'adopter les crédits de l'Imprimerie Nationale.**